

NOTICE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Information

Le dossier papier est réservé uniquement aux étudiants non autorisés à s'inscrire en ligne.

Préparez vos documents dématérialisés au format PDF ou JPEG si votre dossier doit être transmis par mail.

Merci d'écrire très lisiblement et de compléter chaque rubrique avec exactitude et précision.
Toute information incomplète ou erronée entraînera l'impossibilité de finaliser votre inscription administrative.

Codes à inscrire sur le dossier

Vous trouverez sur les pages qui suivent des informations et des tableaux indiquant les codes que vous devrez porter sur le dossier d'inscription.

1 - FICHE INDIVIDUELLE

État civil

Nom de naissance et prénom : ce sont les éléments portés sur les documents officiels (pièce d'identité, livret de famille, etc.). Vous devez remplir vos prénoms dans l'ordre indiqué sur votre pièce d'identité.

Étudiants en situation de handicap

Si vous souhaitez demander un aménagement particulier, faites-vous connaître rapidement dès votre inscription, auprès du Service de la vie étudiante.

Situation militaire

Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD)

• **Principe**

Après avoir procédé à votre recensement, vous devez accomplir, sur un site militaire, une *journée défense et citoyenneté (JDC)*, anciennement appelée *journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)*.

• **Convocation**

La convocation est adressée par votre centre du service national (CSN) de rattachement. Elle intervient entre la date de recensement et vos 18 ans (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans).

Si vous avez participé à la journée défense et citoyenneté, un certificat individuel de participation vous est remis à l'issue de la journée.

Ce certificat est obligatoire avant l'âge de 25 ans pour passer les concours et examens et obtenir vos diplômes.

Année de première inscription en France

• **Année d'entrée dans l'enseignement supérieur :**

Inscrivez ici la première année où vous vous êtes inscrit(e) dans un établissement de l'enseignement supérieur français ou étranger pour suivre une formation diplômante postbac à l'exclusion des auditeurs libres.

On entend par enseignement supérieur les entités publiques ou privées dispensant des formations postbac : universités (y compris IUT), instituts catholiques, facultés privées, IUFM, écoles d'ingénieur, écoles de commerce, écoles d'art, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), STS (sections de techniciens supérieurs), etc.

Par ailleurs, une formation universitaire diplômante préparant à l'accès aux études universitaires (DAEU ou capacité de droit) sera considérée comme une formation de l'enseignement supérieur. L'année d'entrée dans l'enseignement supérieur est par conséquent postérieure ou égale à l'année du bac ou de l'équivalence obtenue.

• **Année d'entrée en université publique française :**

Inscrivez ici l'année où vous vous êtes inscrit(e) en université pour la première fois pour suivre une formation diplômante postbac ou donnant l'accès aux études universitaires, à l'exclusion des auditeurs libres.

L'année de première inscription en université publique française est par conséquent postérieure ou égale à l'année d'entrée dans l'enseignement supérieur.

• **Année d'entrée à l'Université Paris-Panthéon-Assas :**

Inscrivez ici l'année où vous êtes inscrit(e) à l'Université Paris-Panthéon-Assas pour la première fois pour suivre une formation diplômante postbac ou donnant l'accès aux études universitaires, à l'exclusion des auditeurs libres. L'année de première inscription à l'Université Paris-Panthéon-Assas est par conséquent postérieure ou égale à l'année de première inscription dans une université publique française.

2 – ADRESSES

- L'adresse fixe : c'est l'adresse permanente, où l'on pourra vous contacter en dehors de la période universitaire (pendant les vacances, par exemple) et après votre scolarité à l'université. Elle est, dans la plupart des cas, celle de vos parents.
- L'adresse annuelle : c'est votre résidence pendant l'année universitaire. Nous vous enverrons votre carte étudiante et certificat de scolarité à cette adresse.

En cas de changement d'adresse durant l'année universitaire, vous devez le signaler au plus vite à votre service de la scolarité.

3. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE

Code : profession et catégorie socio-professionnelle (p.c.s.)

10	AGRICULTEUR EXPLOITANT	21	ARTISAN
22	COMMERÇANT ET ASSIMILÉ	23	CHEF D'ENTREPRISE DE 10 SALARIÉS OU PLUS
31	PROFESSIONS LIBÉRALES	33	CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
34	PROFESSEUR, PROFESSION SCIENTIFIQUE	35	PROFESSION DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES
37	CADRE ADMINISTRATIF & COMMERCIAL D'ENTREPRISE	38	INGÉNIEUR ET CADRE TECHNIQUE D'ENTREPRISE
42	INSTITUTEUR ET ASSIMILÉ	43	PROFESSION INTERMÉDIAIRE DE LA SANTÉ & DU TRAVAIL SOCIAL
44	CLERGÉ, RELIGIEUX	45	PROFESSION INTERMÉDIAIRE ADMINISTRATIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE
46	PROFESSION. INTERMÉDIAIRE. ADM. & COMMERCIALE DES ENTREPRISES	47	TECHNICIEN
48	CONTRAMAÎTRE, AGENT DE MAÎTRISE	52	EMPLOYÉ CIVIL & AGENT DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE
53	POLICIER ET MILITAIRE	54	EMPLOYÉ ADMINISTRATIF D'ENTREPRISE
55	EMPLOYÉ DE COMMERCE	56	PERSONNEL DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS
61	OUVRIER QUALIFIÉ	66	OUVRIER NON QUALIFIÉ
69	OUVRIER AGRICOLE	71	RETRAITÉ ANCIEN AGRICULTEUR EXPLOITANT
72	RETRAITÉ ANCIEN ARTISAN, COMMERÇANT, CHEF D'ENTREPRISE	73	RETRAITÉ ANCIEN CADRE ET PROFESSION INTERMÉDIAIRE
76	RETRAITÉ ANCIEN EMPLOYÉ ET OUVRIER	81	CHOMEUR N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ
82	PERSONNE SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	99	INCONNU OU SANS OBJET

Code : activité professionnelle

A	INACTIVITÉ	E	EMPLOI SUPÉRIEUR À 6 MOIS
B	DISPOSITIFS DE CONVERSION	F	AIDE ÉDUCATEUR
C	EMPLOI INFÉRIEUR OU ÉGAL À 1 MOIS	G	AUTRE EMPLOI JEUNE
D	EMPLOI SUPÉRIEUR À 1 MOIS ET INFÉRIEUR OU ÉGAL À 6 MOIS	H	ÉTUDIANT RÉMUNÉRÉ AU TITRE DE SES ÉTUDES
		J	ASSISTANT D'ÉDUCATION

Code : échanges internationaux

ÉTUDIANTS ACCUEILLIS À PANTHEON-ASSAS		ÉTUDIANTS ENVOYÉS À L'ÉTRANGER	
0	SANS OBJET	0	SANS OBJET
1	ECHANGE HORS ERASMUS IN	1	DIPLÔME IMPLANTE A L'ETRANGER
2	ECHANGE ERASMUS + IN	2	ECHANGE HORS ERASMUS + OUT
3	LAW DEGREE SEEKING IN	3	ECHANGE ERASMUS + OUT
4	CERTIFICAT DROIT FRANÇAIS ET INTERNATIONAL	4	LLM AUX ETATS-UNIS ENVOI
5	DOUBLE DIPLÔME AUTRE IN	5	DOUBLE DIPLÔME AUTRE OUT
6	ELS JURISTE EUROPEEN IN	6	ELS JURISTE EUROPEEN OUT
7	DOUBLE DIPLÔME KCL IN	7	DOUBLE DIPLÔME KCL OUT

Les étudiants s'inscrivant dans le cadre d'un programme d'échange (Erasmus+) devront impérativement se rapprocher de la DAI (Direction des Affaires Internationales).

4. VOTRE CURSUS

Code : votre situation l'année précédente

A	Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	J	École de management (école de commerce, gestion)
B	BTS	K	ENS - Grands établissements
C	IUT	L	Établissement (hors université) préparant aux concours paramédicaux
D	CPGE (non inscrit à l'université)	Q	Établissement étranger d'enseignement supérieur ou secondaire
E	École d'ingénieurs universitaire ou non	R	Établissement étranger enseignement supérieur
F	I.U.F.M.	S	Autre établissement ou cursus (Hors secondaire, BTS, école d'ingénieurs, CPGE, Université, IUT, IUFRM, établissement préparant aux concours paramédicaux, institut catholique)
G	Enseignement supérieur par correspondance	T	Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur (prise d'études différée)
H	Université et Paris Dauphine (hors IUT, Ecole d'ingénieurs universitaire)	U	Non scolarisé l'année précédente mais précédemment entré dans l'enseignement supérieur, universitaire ou non (reprise d'études)

Code du dernier diplôme obtenu

001	Baccalauréat	055	Diplôme de fin de 2 nd cycle des études médicales et pharmaceutiques
002	DAEU	056	Diplôme de sage-femme
003	ESEU	057	Magistère
004	Capacité en Droit	069	Autre diplôme de 2 ^{me} cycle (hors Magistère)
010	BTS	070	DEA
011	DUT	071	DESS
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	072	Master
013	DEUG	073	Diplôme d'ingénieur (universitaire ou non)
014	DEUG IUP	079	Autre diplôme de 3 ^{me} cycle hors diplôme d'ingénieur (doctorat)
015	DEUP	080	Docteur en médecine
016	Attestation fin de 1 ^{ère} année de médecine, pharmacie, odontologie	081	DES Pharmacie
017	DEUST	082	DES Médecine
029	Autre diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle hors DUT (D.U, DEUST)	083	Capacité de Médecine
030	Diplôme d'éducateur	084	Attestation de formation spécialisée
031	Diplôme d'Infirmier	085	Attestation de formation spécialisée
032	Diplôme d'orthophoniste	086	DIS Médecine
033	Diplôme d'assistant social	087	Diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine
034	Autre diplôme paramédical et social	500	Diplôme d'établissement étranger supérieur
040	Licence et Licence LMD (y compris Licence pro, IUP, etc.)	501	Diplôme d'établissement étranger secondaire
050	Maîtrise	510	DELTA
052	MST	511	DALF
053	MSG	519	Autre diplôme supérieur
054	MIAGE	900	Aucun diplôme supérieur

Pour un autre diplôme veuillez spécifier l'intitulé sur votre dossier d'inscription

Code : autre établissement fréquenté pour l'année en cours (cursus parallèle)

00	Sans objet	10	Établissement étranger d'enseignement supérieur	
01	BTS	11	École normale supérieure	
02	CPGE ou Préparation Intégrée	13	École d'architecture	
03	École de commerce, de gestion, comptabilité (hors prépa)	14	IUFM non Intégré	
04	École d'ingénieurs	15	Autre école ou cursus (hors cours du soir au CNAM)	
05	Établissement privé d'enseignement universitaire	16	Université (y compris IUFM Intégré)	
06	Établissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel	17	Enseignement par correspondance	
		18	Établissement de formations paramédicales ou sociales	

Annexe 1

Etudiant ne pouvant se présenter à son rendez-vous lors de la Finalisation de l'inscription administrative

Je soussigné (e) Mme, M.....
né(e) le / / à.....
atteste sur l'honneur qu'il m'est impossible de me présenter

à l'Université Paris-Panthéon-Assas pour procéder à mon inscription administrative.

Je donne procuration à Mme, M.....
né(e) le / / à.....
pour procéder à mon inscription administrative en mes lieu et place.

Fait à : Date : / /

Signature du mandant¹¹¹ :

Signature du mandataire¹²¹ :

⁽¹⁾ Mandant : celui qui donne procuration / ⁽²⁾ Mandataire : celui qui reçoit la procuration
Le mandant et le mandataire doivent impérativement joindre une photocopie de leur pièce d'identité.

Annexe 2

AUTORISATION PARENTALE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e), M.Mme.....
détenteur (s) de l'autorité parentale, autorise l'enfant
nom
prénom
date de naissance
demeurant.....

à s'inscrire à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Fait à Le.....

Signature du ou des parents ou de l'autorité qualifiée :

Joindre impérativement une photocopie de la pièce d'identité du responsable légal.